

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 22 avril 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

[Traduction]

NOUVEAUX DÉPUTÉS

Mme le Président: J'ai l'honneur d'annoncer que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat de l'élection de M. Jack Burghardt dans la circonscription électorale de London-Ouest, de même que le certificat de l'élection de M. W. Bennett Campbell dans la circonscription électorale de Cardigan.

* * *

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS

M. Jack Burghardt, député de la circonscription électorale de London-Ouest, est présenté par le très honorable P. E. Trudeau et l'honorable Herb Gray.

[Français]

M. Bennett Campbell, député de la circonscription électorale de Cardigan, est présenté par le très honorable P. E. Trudeau et M. Henderson.

Des voix: Encore!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'EXAMEN DE LA POLITIQUE DES TAUX D'INTÉRÊT PAR LE COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, je prends la parole pour proposer une importante motion concernant l'économie. Si le gouvernement se préoccupe vraiment de la situation critique de l'économie, j'espère qu'il approuvera cette motion. La Banque du Canada a contribué à maintenir les taux d'intérêt à un niveau tel qu'ils causent un tort considérable aux petites entreprises, aux consommateurs, aux agriculteurs et à l'ensemble de l'économie canadienne. Je propose donc, avec l'appui du député de Simcoe-Nord (M. Lewis), de présenter une motion absolument identique à celle que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) avait présentée lorsqu'il était dans l'opposition et que le taux de la Banque du Canada était de 13 p. 100, alors qu'il est présentement de 17.75 p. 100:

Que la Chambre ordonne immédiatement au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques d'entreprendre sans tarder une étude sur la politique des taux d'intérêt du gouvernement et de la Banque du Canada, et qu'à cette fin, le gouverneur de la Banque et le ministre des Finances soient

appelés devant le comité pour expliquer les mesures qu'ils ont prises et qu'ils comptent prendre pour résoudre les problèmes que causent présentement les taux d'intérêt aux particuliers et aux entreprises, comme le gouverneur l'a lui-même souligné.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

L'APPLICATION DE LA FORMULE D'AMENDEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Maintenant que le gouvernement, d'après les derniers amendements qu'il a apportés à son projet constitutionnel, reconnaît la nécessité de mettre les provinces de l'Ouest ainsi que celles de l'Atlantique sur un pied d'égalité au niveau de la formule d'amendement, je propose, appuyé par le député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon):

Que le gouvernement fasse preuve de logique dans l'application du principe de l'égalité et qu'il l'applique également aux provinces de l'Ontario et du Québec afin de permettre aux habitants de toutes les provinces de profiter pleinement des avantages qui découlent du statut de Canadien sans avoir l'impression d'être des citoyens de deuxième ordre dans un Canada balkanisé.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE LOGEMENT

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SE RENDE À VANCOUVER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, j'invoque également l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une extrême urgence. La semaine dernière, des milliers de citoyens intéressés ont démontré la gravité de la crise du logement qui existe à Vancouver en assistant, pendant une semaine, à des séances d'étude et à des discussions au cours desquelles ils ont exhorté le gouvernement à intervenir pour atténuer la situation intenable du logement en Colombie-Britannique. Étant donné que le ministre compétent s'est contenté de réclamer qu'on mette fin à la réglementation des loyers, et que la Colombie-Britannique perd de plus en plus confiance dans le gouvernement fédéral, je propose, appuyée par le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett):